

PIÈCE À FOURNIR
ATTESTATION D'ACCUEIL

Hébergeant :

- Un justificatif d'identité : **(CNI, passeport ou titre de séjour)**
- Un document prouvant sa qualité de propriétaire, de locataire ou d'occupant dans lequel il compte héberger le ou les visiteurs : **(Bail locatif ou titre de propriété)**
- Un justificatif de domicile récent : **(facture d'eau, électricité, gaz, téléphone fixe ou quittance de loyer)**
- Un document permettant d'apprécier ses ressources **(dernier avis d'imposition ou 3 derniers bulletins de salaire ou prestations CAF)**
- Un **timbre fiscal électronique** pour un montant de 30€ à acheter depuis le site internet : ***timbres.impots.gouv.fr*** OU chez le buraliste OU au Trésor Public

Hébergé :

- L'identité de l'hébergé, numéro du passeport et adresse complète **(copie passeport non obligatoire)**